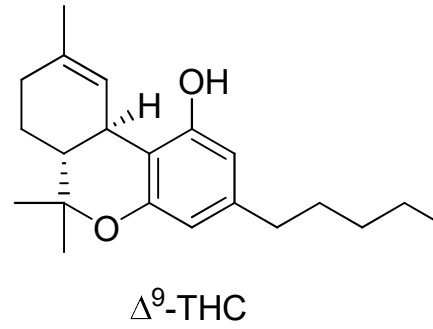
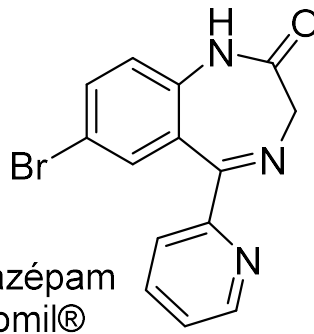




bromazépam  
Lexomil®  
3-6 mg/j

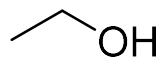


Δ<sup>9</sup>-THC



# Service sanitaire - UE200A

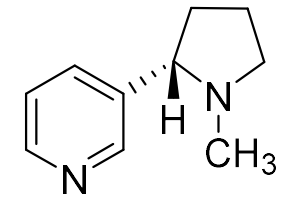
## « Addictions »



éthanol



Daniel Perdiz



### AUTOPSIE D'UN MEURTRIER

ACÉTALDÉHYDE (Irritant des voies respiratoires)	ACIDE CRYSTALLOÏQUE (sans emploi dans les cigarettes à fumer)
ACRILÈNE (Irritant des voies respiratoires)	* TOLUÈNE (détergent)
ACÉTONE (dissolvant)	AMMONIAC (détergent)
* NAPHTYLAMINE *	* URÉTHANE (détergent, adhésif)
MÉTANOL (Carburant pour fusées)	TOLUÈNE (détergent, adhésif)
* PYRÈNE *	ARSENIC (produit agricole)
DIMÉTHYLNITROSAMINE	* DIBENZACRONE
NAPHTALÈNE (arôme)	PHÉNOL
NICOTINE	BUTANE
CADMIUM * (utilisé dans les batteries)	* POLONIUM 210 (produit radioactif)
MONOXYDE DE CARBONE (gaz d'échappement)	STYRÈNE
* BENZOFLUORÈNE *	DOT (détergent)
CHLORURE DE VINYLE *	* Goudrons (des produits chimiques)
MERCURE (pharmaceutique)	FLUORÉ (lumière et gaz d'échappement)

Lors de sa combustion, la cigarette produit une fumée qui contient environ 4000 substances toxiques (dont au moins 50 cancérigènes). Certains composés proviennent de l'environnement (pesticides, produits radioactifs), d'autres composés sont ajoutés, comme l'ammoniac qui favorise la fixation de la nicotine et la dépendance.

\* SUBSTANCES CANCÉRIGÈNES CONNUES

0210 111 101

# Le service sanitaire

- **Objet : actions de prévention primaire et secondaire sur thématique de santé publique**
- **UE200A : préparation**
- **UE200B : interventions sur le terrain**
- **Thématique « Addictions » :**
  - **Public : scolaire – collège / lycée - propositions émanant des établissements**
  - **Autres lieux: associations, universités, entreprises....**
  - **Par groupes de 4 ou 3**

# Le service sanitaire : UE200A

- **3 ECTS**
- Pas de note mais **validation** ou non
- Si inapte à réaliser intervention :
  - Modification des présentations / du discours – soutenance devant jury
  - Eventuellement travail personnel supplémentaire
- Pas de validation : *pas possible de suivre UE200B*

- **Thématique « Addictions » :**

→ **préparation d'une intervention-type, durée totale 1 h**

- **Organisation de l'UE :**

- temps de préparation : travail personnel
- cours, échanges, validation d'intervention
- *Interventions de :*

*Pr. Pierre Champy : tour d'horizon des drogues*

*Dr. Nicolas Bonnet (PharmD) (directeur du RESPADD – réseau de prévention des addictions)*

# Le service sanitaire : UE200A

## Séances de travail personnel et de restitution :

- Vous devez **concevoir un travail de communication en santé** à destination d'un public cible
- avec des supports / animations originaux et/ ou déjà mis à disposition par des organismes de prévention (spécialisés en addictologie / sanitaires au sens large)
- **Portant sur : tabac [sources de nicotine] / alcool / cannabis ET une addiction sans substance (jeux, sexe, écran....)**
- ***Positionnement : information objective, scientifique, pas de jugement, pas de diabolisation, pas de complaisance***

# Le service sanitaire : UE200A

## Séances de travail personnel et de restitution :

- Vous devez être capable de répondre de manière précise et juste aux questions de votre auditoire
- **Les éléments et informations à maîtriser** sont indiqués plus loin – *des éléments complémentaires qui vous sembleraient pertinents sont les bienvenus.*
- Des **questions spécifiques** sont proposées plus loin

## Sources bibliographiques :

- Cours enseignants (addiction, santé publique...)
- Cf document word fourni
- .....

# Le service sanitaire : UE200A

- **Tous les groupes travaillent sur une présentation complète**
- ***Organisation de l'intervention*** (prévoir 1h au total avec le temps d'échange avec les lycéens / collégiens ; une ***intervention modulable*** est souhaitable – ex : détails pouvant être éliminés ou ajoutés facilement...).
- ***Vous concevrez et/ou sélectionnerez les supports d'intervention*** – ex : ***présentation ppt, poster, quiz, wooclap, jeux, animation, ateliers, flyers, questionnaires... (pour la séance de restitution : schémas, plans et/ou sommaires détaillés ; éléments graphiques principaux...)*** et les éléments principaux du discours.
- ***Essayez de proposer des interventions interactives / non linéaires***
- ***Prévoyez des temps d'échange***
- ***Évaluez les connaissances et idées reçues de l'auditoire***
- ***Vous pouvez employer des supports déjà disponibles (RESPADD, CESPARM...)***
- ***Anticipez des questions probables de votre auditoire.***
  
- ***Vous devez anticiper les connaissances et la compréhension de vos auditoires (termes / abréviations / propos scientifique : pas trop technique ni complexe...)***
  
- ***Échangez éventuellement avec des personnes naïves du sujet et notamment des adolescents, en particulier pour identifier les idées reçues et les points de questionnement***

# Produits à aborder lors des interventions

- Alcool
- Tabac
- Cannabis – *et cannabinoïdes de synthèse*
- Addiction sans substance

*À aborder  
obligatoirement au  
cours des interventions*

- MDMA
- Cocaïne, autres stimulants
- Opioides
- Poppers

*A priori pas abordés  
Savoir répondre à des  
questions*

- Protoxyde d'azote

*Si demande de l'établissement*



# Éléments à connaître

➔ **Vous cherchez les infos pour vous approprier le sujet et les données**

- Origine, molécule(s) active(s), modes de consommation, doses usuelles
- Effets principaux, effets recherchés
- Statut
- Données épidémiologiques ; coût social (jeunes, population générale)
- Potentiel de dépendance / syndrome de sevrage
- Risques immédiats et à long terme – *dont sociaux*
- Ampleur du trafic / du marché

# Éléments à rechercher spécifiquement

- Notion d'équivalent alcool
- Recommandations consommation alcool maximale (adulte)
- Alcools et mineurs, ivresse sur la voie publique, conduite de véhicule : réglementation
- Éléments de réduction des risques / recommandations
- Conduite à tenir en cas d'accident, dont coma éthylique
- Restrictions d'accès aux produits du tabac chez les mineurs
- Risque routier / sur la voie publique (cannabis, alcool)

# Éléments à rechercher spécifiquement

- Quels sont les risques encourus pour détention / vente de stupéfiants ? Cas du cannabis ?
- Etat de la réglementation relative au cannabis récréatif (monde, Europe) ?
- Notions sur le cannabis thérapeutique et les cannabinoïdes en thérapeutique ?
- Qu'est ce qu'un cannabinoïde de synthèse ?
- Quels sont les risques identifiés des cannabinoïdes de synthèse ?
- Cannabis et risque de tabagisme

# Éléments à rechercher spécifiquement

- *Quels sont les risques encourus pour détention / vente de stupéfiants ? Cas du cannabis ? Chez les mineurs ?*
- « **L'usage illicite** de l'une des substances ou plantes classées comme **stupéfiants** est puni d'un **an d'emprisonnement** et de **3 750 euros d'amende** » (Article L.3421-1 du CSP).
- Usage simple / détention simple (stupéfiants) : amende forfaitaire de 200 € ; le montant de l'amende peut être minoré - 150 € - si paiement immédiat, ou majoré (450 €).
- Pas de paiement : poursuites.
- ***Ne s'applique pas aux mineurs***
- ***Vaut pour tous les stupéfiants***
- ***Limite de détention cannabis: « quantité raisonnable » - 3-5 g (?)***
- À partir du 1er juillet 2021, l'amende forfaitaire sera inscrite au casier judiciaire si non réglée en application de la loi du 23 mars 2019
- Cf : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14256>

[Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice - Article 58](#)

- ***Règlementation CBD 2022*** : <https://www.droques.gouv.fr/actualites/cbd-nouvel-arrete-paru><sup>12</sup>

# Éléments à rechercher spécifiquement

- **Questionnaires d'évaluation des dépendances (produits / écrans) disponibles** : voir site du RESPADD (*exemplaires peuvent être commandés (gratuit) pour distribution en UE200B*)
- **Conclusion des interventions** : Vers qui [structures, centres d'appel, ressources officielles] se tourner pour la prise en charge de problèmes d'addictions ?
  - ✓ Service médical du milieu scolaire
  - ✓ Médecin ou pharmacien
  - ✓ **Drogues info service**
  - ✓ « **Consultations jeunes consommateurs** » en CSAPA (Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

# Bibliographie, sources d'information

- **Information obtenues :**

- **Préciser la source bibliographique (*complète !*)**

- *de manière à pouvoir être retrouvée, pour nous y reporter ensemble ou pour que vous puissiez facilement rechercher des précisions.*

- **Rapport, document :** Auteur et/ou agence // titre // année // ; n° de page exploité // lien

- **Article :** Auteur / année / titre / journal / n° volume, pages ; n° DOI (*Digital Object Identifier*)

- **Livre ou chapitre de livre :**

Auteur / année / titre chap. / titre ouvrages / éditeurs scientifiques (= coordinateurs) / maison d'édition + ville siège social ; n° de page exploité ; n° ISBN de l'ouvrage.

# Sources d'information

- **Nombreuses sources fiables :**
  - rapports ONU, OEDT (EMCDDA), OFDT
  - **Site RESPADD** (*dont supports de communication*)
  - Site MILDECA
  - **Site CEIP**
  - **Site CESPARM** (*dont supports de communication*)
  - Site ANSM
  - Données INSERM
  - **Site ARS** (*dont supports de communication*)
  - Bibliographie scientifique
- Voir également documents stratégiques – *Plan MILDECA 2018-2022*
- ***Voir ressources bibliographiques et liens proposés***

# UE200B – réalisation du service sanitaire

- **2 ECTS**
- **Convention-type disponible à la scolarité**
- Définir les dates avec établissements – *prévenir chefs de service / responsables stages hospitaliers*
- Évaluation par la / les structures d'accueil : *fiche d'évaluation*
- Si non validé :
  - 2<sup>e</sup> session – intervention devant jury
- *Pas de validation UE200A / B : redoublement*



# Le service sanitaire : UE200B

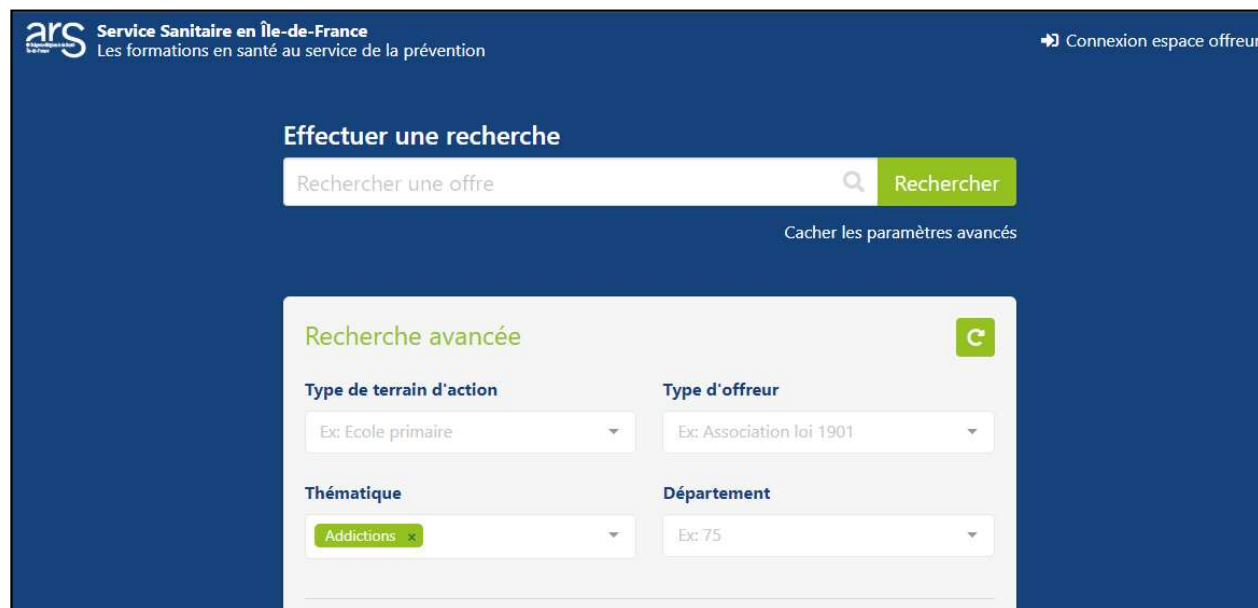
- **Public : scolaire – collège / lycée.....**
  - *propositions émanant des établissements [autres lieux d'intervention envisageables]*
  - *Vous pouvez solliciter des établissements*
  - *Nombre d'interventions non déterminé : fonction des besoins*
- **Interventions : sur période de stage hospitalier : « Il est précisé que les étudiants s'absenteront de leur stage hospitalier uniquement aux dates de leur action de prévention Service Sanitaire figurant sur leur convention de stage.**

# Le service sanitaire : UE200B

- **En milieu scolaire** : Vous interagirez en amont avec des enseignants, directeurs / CPE, infirmiers scolaires – planification, identification de besoins spécifiques...
- Adaptation de la présentation de l'UE200A à public, durée proposée par l'établissement, besoins

# UE200B Service sanitaire - interventions

- Recherche des offres de stage sur le site de l'ARS :  
<https://www.service-sanitaire-idf.fr/>



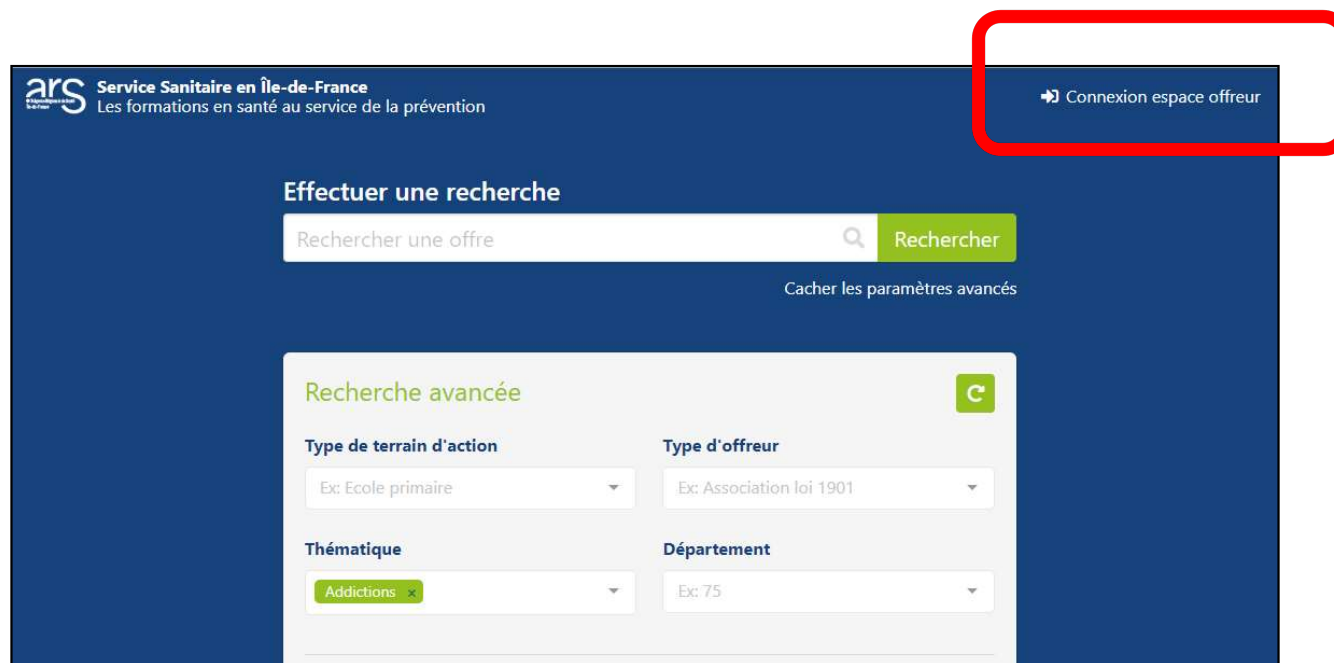
The screenshot shows the search interface of the ARS website. At the top left, the logo for 'ars Service Sanitaire en Île-de-France' is visible, with the tagline 'Les formations en santé au service de la prévention'. To the right, there is a link for 'Connexion espace offreur'. The main heading is 'Effectuer une recherche'. Below this is a search bar with the placeholder text 'Rechercher une offre' and a green 'Rechercher' button. A link 'Cacher les paramètres avancés' is located below the search bar. The 'Recherche avancée' section is expanded, showing four filter categories: 'Type de terrain d'action' (with an example 'Ex: Ecole primaire'), 'Type d'offreur' (with an example 'Ex: Association loi 1901'), 'Thématique' (with 'Addictions' selected), and 'Département' (with an example 'Ex: 75'). A green 'C' icon is present in the top right corner of the advanced search panel.

# UE200B Service sanitaire - interventions

- Vous pouvez contacter directement un établissement et proposer le dépôt d'une demande d'intervention :

<https://www.service-sanitaire-idf.fr/> onglet

« connexion espace offreur »



- **Le passage par le site de l'ARS n'est pas obligatoire**

# UE200B Service sanitaire - interventions

- Matériel /supports disponibles via CESPARM, RESPADD...
- Rédaction de supports : *à faire valider*
- Impressions de documents / posters : *possible via reprographie de la fac*
- Adapter interventions au public et au contexte

# Pharmacien et addictions

## *Code de Santé Publique - déontologie pharmaceutique*

- *Titre I<sup>er</sup>, Chap. 1<sup>er</sup> - Devoirs généraux - Article R. 5015-2 :*

- Le pharmacien exerce sa mission dans le **respect de la vie et de la personne humaine.**

- Il doit contribuer à l'**information** et à l'**éducation du public** en matière **sanitaire et sociale.**

- Il contribue notamment à la **lutte contre la toxicomanie**, les maladies sexuellement transmissibles et le dopage.

# Pharmacien et addictions

- **Document de politique transversale 2018**  
**« Politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives »**
  - Politique interministérielle
  - Sous l'égide du 1<sup>er</sup> ministre
  - Fondée sur plan 2013-2017



## Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies (2013-2017)

- Fonder l'action publique sur l'observation, la recherche, l'évaluation.
- Prendre en compte les populations les plus exposées pour **réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux.**
- Renforcer la sécurité, la tranquillité et la **santé publique** en luttant contre les trafics et contre toutes les formes de délinquance liées aux consommations de substances psychoactives.



# Pharmacien et addictions

## Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies (2013-2017) : *implication du pharmacien*

- **Améliorer la qualité de prise en charge** des patients sous **traitement de substitution** aux opiacés et développer leur **accessibilité**.
- **Conforter le pharmacien volontaire** dans son rôle de professionnel de premier recours vis-à-vis des usagers de substances psychoactives (*accueil pour une approche de réduction des risques, repérage et orientation d'un patient, dispensation quotidienne à l'officine des médicaments de substitution...*)



## Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

- **Pharmacien** : professionnels de santé de **premier recours** vis-à-vis des usagers de substances psychoactives
  - *agir face aux conduites addictives,*
  - *améliorer la prise en charge de patients sous traitement de substitution*
  - *connaître les médicaments détournés de leur usage*
  - *secourir et orienter des patients ou leur entourage vers une prise en charge sanitaire ou sociale ou vers des messages de **prévention** ou de **réduction des risques**, pour tout comportement addictif*

# Pharmacien et addictions

- **Prévention primaire :**

- *Prévenir l'initiation ou en retarder l'âge*, par l'information du public ;
- apprendre à dire « non », intervenir **avant la rencontre** avec la drogue.

- **Prévention secondaire :**

- intervention auprès du sujet à risques ayant déjà eu contact avec la drogue ;
- *prise en charge précoce du toxicomane.*

- **Prévention tertiaire :**

- *Eviter la reprise et les dommages sanitaires et sociaux*

# Pharmacien et addictions

- **Rq : Mise en place d'un système et de méthodes de vigilance à l'officine :**
  - « *repérage précoce, intervention brève* »
- **Respadd – réseau de prévention des addictions, DGS**
- *Guide de l'addictologie en pharmacie d'officine – 2014*
  - Tabac
  - Alcool
  - TSO – traitement substitutif aux opiacés
  - PESP – programme d'échange de seringues en pharmacie
  - Réseaux de soins
- *Antalgiques opioïdes*

# Pharmacien et addictions

- **RESPADD** : guide de l'addictologie en pharmacie d'officine
- **Utile pour le service sanitaire**
- <https://www.respadd.org/wp-content/uploads/2018/09/Guide-addictologie.pdf>

